

Guide de gestion du risque Partie I

À qui s'adresse le guide?

Le guide de gestion du risque s'adresse à tous les adultes de l'Association des Scouts du Canada. C'est un outil de référence en matière de sécurité et de gestion du risque, c'est aussi un recueil de dispositions qui doivent être appliquées par tous les membres, peu importe leur palier d'intervention (district, groupe, etc.).

Définitions

Le **risque** est l'éventualité d'un événement qui ne dépend pas exclusivement de la volonté des parties et qui peut causer la perte d'un objet ou tout autre dommage. C'est un danger éventuel plus ou moins prévisible. Ex. : risque de noyade, risque de chute, etc.

Le **danger** est ce qui menace ou compromet la sûreté, l'existence de quelqu'un ou de quelque chose.

Les **activités scoutées** peuvent parfois comporter des **risques** (ex. : survie, escalade, activités nautiques, etc.) mais elles ne doivent jamais présenter de **danger**. Le risque doit être géré adéquatement, en tout temps.

Gestion du risque

Le scoutisme est un mouvement d'éducation par le jeu et l'action. Il permet aux jeunes de vivre des aventures, des défis. Le risque est inhérent à la pratique du scoutisme. Il ne s'agit pas d'éliminer toutes les activités qui comportent des risques, mais plutôt de bien mesurer ceux-ci et de savoir comment y faire face.

Processus de gestion du risque

- Identification du risque
- Évaluation du risque
- Contrôle du risque

Identification du risque

Les risques sont regroupés en trois catégories :

Risques liés à l'environnement et au milieu naturel

- Conditions météorologiques
- Faune, flore et végétation
- Accident ou condition de terrain
- Séismes ou catastrophes naturelles

Risques liés à la nature de l'activité

- Toute activité requiert de la technique pour l'exécution de gestes définis
- Toute activité requiert l'utilisation de pièces d'équipement spécifiques
- Toute activité met le participant en contact avec un milieu particulier ou des partenaires

Risques liés à la personne

- Motivation, comportement, attitude
- Connaissances et savoir
- Niveau technique, habileté et savoir-faire
- État de santé, condition et capacité physique

Évaluation du risque

Le risque est rarement absolu. Les activités présentent des risques variables selon les critères d'évaluation suivants :

- âge des participants
- aptitudes
- préparation
- équipement
- sécurité des lieux
- encadrement
- Compétences de l'adulte responsable

Pour évaluer un risque, il faut prendre en considération chaque facteur.

Si on ne peut agir sur tous les facteurs, on peut agir sur certains pour diminuer le risque tout en conservant la valeur du défi.

La sécurité des jeunes est presque toujours relative et elle varie en fonction des activités. Certains conseils de sécurité s'appliquent à des circonstances bien précises, comme les camps, les voyages ou les excursions. Cependant, la sécurité doit être une préoccupation constante, tout au long de l'année, peu importe que les activités se déroulent au local ou à l'extérieur.

Contrôle du risque

Lorsque les risques sont identifiés, on doit prendre les mesures nécessaires pour les éliminer ou les contrôler. On doit évaluer si on a la capacité de sécuriser l'activité. Une façon de réduire les risques est de s'assurer de la collaboration de personnes compétentes, comme un guide ou un instructeur spécialisé.

Voici deux exemples de contrôle du risque :

Risque	Facteur	Conséquence	Contrôle
Météo	Froid	Engelure	Diminuer durée
Utilisation d'outils	Inexpérience	Blessure	Atelier maniement

La sécurité

Peu importe l'activité ou l'âge des participants, les adultes qui encadrent des jeunes sont responsables de leur sécurité. Ils ont pour premier devoir d'évaluer les risques des activités et de connaître les règles de sécurité qui s'y appliquent. Il y a trois aspects essentiels de la responsabilité des adultes en matière de sécurité:

- la prévention
- la capacité d'intervention

- l'éducation à la sécurité

Prévention

La prévention consiste à tout faire pour éviter que ne se produisent des événements qui pourraient compromettre la sécurité des jeunes.

Toute l'équipe d'adultes devrait porter une attention particulière aux éléments énumérés ci-dessous.

→ État de santé des jeunes et aptitude de chacun à suivre le programme d'activités

- Faire remplir une fiche de santé par les parents au moment de l'admission et par la suite à chaque début d'année
- Connaître les handicaps et limites physiques de chacun des jeunes
- Veiller à ce que les activités physiquement exigeantes soient à la portée des moins développés

→ Conformité du local aux normes de sécurité

- Espace suffisant pour tenir l'activité
- Présence d'un extincteur d'incendie et d'un adulte qui sait s'en servir
- Possibilité d'évacuer rapidement le local en cas de besoin

→ Sécurité du transport aller-retour

- Prévoir un itinéraire sans danger pour ceux qui se déplacent à pied
- Moyens de transport sécuritaires si utilisation de véhicules

→ Sécurité des lieux extérieurs

- Périmètre d'activités bien délimité
- Identification des risques de blessure ou d'accident
- Conditions météorologiques qui se prêtent aux activités

→ Manipulation adéquate des outils [canifs, des hachettes, des ciseaux, des couteaux, appareils électriques, etc.]

- État adéquat des appareils
- Connaissance des règles d'utilisation

Capacité d'intervention

La capacité d'intervention consiste à savoir quoi faire et à pouvoir le faire en cas de danger ou d'accident.

Standards

Toute unité scoutie doit comprendre au moins un animateur dont le brevet de secouriste général¹ a été émis depuis moins de trois ans. Toutefois, tous les animateurs devraient pouvoir porter secours à un jeune en danger.

→ Unités scouties de 7-11 ans : 1 animateur breveté en secourisme général

→ Unités scouties de 12-25 ans : 1 animateur breveté de secourisme en milieu sauvage et éloigné

De plus, tous les scouts devraient participer à une présentation, une activité ou une formation en secourisme par année.

Ajout - Résolution du Conseil national (17/11/2009)

Le brevet de secourisme général ou le brevet de secourisme en milieu sauvage et éloigné peut être selon le cas, détenu par un des jeunes de l'équipe, pourvu que les responsables de l'unité en aient été informés.

Éducation à la sécurité

L'éducation à la sécurité est un élément important de l'éducation scout que encourage le jeune à la prévention et la prudence.

Le responsable adulte d'une activité scout a le devoir de mettre en œuvre les meilleurs procédés de gestion pour :

- procurer un environnement sécuritaire aux jeunes
- protéger ses bénévoles et jeunes en conformité avec ses règlements, ses politiques et ses procédures
- protéger ses ressources

De temps en temps, il est utile de faire des exercices de simulation, à la fois pour tester les compétences en secourisme et pour expérimenter des mesures d'urgence.

Toute unité doit avoir une trousse de premiers soins. Les responsables doivent savoir où elle se trouve et pouvoir en faire usage au besoin.

¹ L'Association des Scouts du Canada reconnaît les brevets en secourisme général de la Croix- Rouge et de l'Ambulance Saint-Jean.